

MODIFICATION DANS LA GESTION D'INSTALLATIONS COMMUNALES

Le terrain de pétanque et le local attenant seront désormais gérés directement par la Mairie. C'est ainsi que **le boulodrome est dès à présent ouvert à tout public, licencié ou non licencié.** Le club de pétanque local aura la possibilité d'organiser des concours périodiques ou exceptionnels dans le cadre d'une convention spéciale Club-Mairie à élaborer si besoin. Bien évidemment, l'ouverture des installations à la pratique de la « pétanque-loisir » pourra être aménagée afin de permettre l'organisation des concours.

CONCERTATION SUR LE PROJET DE REVISION SIMPLIFIEE DU P.O.S.

Le dossier consultable en mairie a été complété par de nouveaux documents.

ACTION DE COMMUNICATION POUR LA PREVENTION DES DECHETS

Le Grenelle de l'environnement nous impose un taux de recyclage des déchets d'au moins 75% d'ici 2012. Afin d'atteindre ces objectifs, le SYDETOM 66 a décidé d'engager, en partenariat avec les collectivités locales volontaires, une action de communication au plus près du terrain. Des « conseillers du tri », recrutés par le SYDETOM, ont pour mission de visiter un maximum de foyers afin de sensibiliser les habitants. La Communauté de Communes des Aspres et la municipalité de Villemolaque adhèrent pleinement à cette initiative. Vous allez donc recevoir la visite des conseillers du tri qui seront dotés d'un badge « SYDETOM 66 ».

Les conseillers du tri du SYDETOM 66

vous rendront

VISITE A DOMICILE à partir du 11 AOÛT 2009

afin de vous informer sur le

Recyclage des nouveaux déchets

Cette action de sensibilisation est menée par le SYDETOM 66 en partenariat avec la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES et la MAIRIE DE VILLEMOLAQUE

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

La phase des visites durera environ une semaine. Les absents seront ensuite, dans la mesure du possible, contactés par téléphone. Enfin, l'opération se terminera par un « contrôle qualité » des bacs, suivi d'une seconde action de sensibilisation plus ciblée.

RAPPEL // Collecte des déchets modifiée le 15 août \\ Cf. FLASH n°66